

Mons, le 27 juin 2022

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il y a lieu d'ajouter le/les point(s) suivant(s) à l'ordre du jour de la séance du Conseil provincial du 28 juin 2022 :

Séance publique

❑ QUESTIONS ORALES D'ACTUALITÉ

- 1.1. Synergies entre les différents Pouvoirs Organisateurs de l'enseignement officiel subventionné.- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.
- 1.2. Impact de la réforme des rythmes scolaires sur l'enseignement provincial de Hainaut.- Question de Mme la Conseillère provinciale Ayse AKTAS.

❑ AUTORITÉS PROVINCIALES

3. Vade-mecum reprenant les règles arrêtées par le Bureau et applicables aux campagnes d'information et aux communications du Président du Conseil provincial, du Collège provincial ou d'un ou plusieurs de ses Membres.

❑ GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL NON ENSEIGNANT

7. Année créative 2021.- Statut du personnel non enseignant - Modifications des dispositions en matière de maladie.

❑ BÂTIMENTS

55. HORNU - Site du Château Degorge - Litige Province de Hainaut / Madame FARRUGIA-ITALIANO Concetta.

Veillez agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, l'expression de ma considération très distinguée.

**Le Président du Conseil provincial
Armand BOITE**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Armand Boite', written in a cursive style. The signature is located in the upper right quadrant of the page.